

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| Herausgeber: | Alliance nationale de sociétés féminines suisses |
| Band: | 33 (1945) |
| Heft: | 686 |
| Artikel: | Un anniversaire |
| Autor: | E.Gd. / Serment, Elisa |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-265508 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURL, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organic officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs



ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

* 6 mois * 3.50

ETRANGER * 8.—

Le numéro * 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

L'espérance ne calcule pas, elle n'économise pas, elle ne ménage pas ses pas... elle est la confiance et l'abandon, elle a des occupations, elle n'a pas de préoccupations...

Ch. PÉGUY.

ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

XXXIV^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALEà LAUSANNE
Salle du Grand Conseil

Rappel du Programme

Samedi 9 juin à 14 h. 30 : Assemblée de déléguées : Partie administrative. — Rapports sur les campagnes suffragistes en Suisse : Conseil National, Berne, Bâle, Zurich. — Divers. — 19 h. : Souper en commun.

Dimanche 10 juin à 10 h. 15 : Comment bâtir pour satisfaire la femme : Mme L. GUYER, architecte (Zurich).

L'unité de la Paix : M. le professeur Jacques SECRETAN (Lausanne).
Après-midi : Course en bateau ou excursion à Grandvaux.

Invitation pressante à tous les lecteurs de notre journal

AVIS IMPORTANT

Tous nos lecteurs veulent ils noter qu'à partir de la parution de ce numéro la Direction et la Rédaction de notre journal reprennent leur domicile d'été, et que, par conséquent, leur adresse sera de nouveau, et jusqu'à nouvel avis

Crêts de Pregny, Genève
(Tél. 2.26.64)

et non plus, comme tous ces derniers mois, à la rue Töpffer, tout envoi fait à une autre adresse subissant de ce fait un retard en tout cas d'un courrier.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Une réunion féministe internationale

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes a convoqué son Comité pour les derniers jours d'avril en Angleterre, et malgré les difficultés sans nombre des communications à l'heure actuelle, dix de nos chefs suffragistes, représentant entre elles toutes six pays, se sont rencontrées dans un jardin fleuri du Sussex, chez notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur le travail qui s'y est accompli. Disons seulement pour aujourd'hui que, par amitié pour les suffragistes de notre pays, l'idée a été émise de convoquer en automne à Genève ou sur des rives plus ensoleillées, non seulement le Comité Exécutif, mais encore toutes les présidences des Sociétés affiliées, ceci pour venir en aide à notre mouvement. Le prochain Congrès se tiendrait en 1946, sans doute dans le Nord de l'Europe. Et un nom nouveau, qui sonne comme une fanfare, serait donné à notre organisation: *Alliance Internationale des Electrices pour l'Égalité, la Liberté et la Paix*. Car, maintenant, les femmes votent, ou vont voter partout ailleurs que chez nous! Alors, cela serait un bienfaissant coup de fouet à la paresse et à l'indifférence peureuse de certaines...

E. GD.

En Angleterre
A travail égal, salaire égal

La Commission Royale chargée d'étudier la question du salaire égal pour un travail égal est actuellement en séances et attend les propositions des organisations, des industries, des syndicats, etc. Nous donnons ci-dessous les réflexions de Mme Thelma Cazalet Keir, qui est un membre du Parlement fort connu.

Notons en passant une nomination qui

marque une nouvelle étape dans l'accession des femmes à des positions importantes : Miss Sybil Campbell, O.-B. E. (Ordre de l'Empereur britannique) vient d'être nommée au poste de magistrat de la police métropolitaine. Elle est la première femme à occuper semblable position. Ses fonctions l'appellent à présider un des tribunaux de la police de Londres où sont jugés, sans jury, les cas bénins et où les cas plus graves sont examinés avant de passer devant les tribunaux afin d'y être jugés par un jury. La gamme des délits qui passeront devant Miss Campbell est donc très étendue et la tâche qui lui incombera ne sera pas seulement d'infier une amende à un ivrogne ou à sanctionner le vol d'une bicyclette. Miss Campbell est une avocate distinguée (depuis 1922) et a occupé plusieurs postes importants au cours de cette guerre, notamment au Ministère du Ravitaillement (division des questions juridiques). Son traitement, en qualité de magis-

trat de la Métropole sera de 2.000 livres sterling par an (40.000 francs suisses environ).

Avant de passer aux impressions de Mme Cazalet Keir, indiquons encore que la Commission Royale comprend les membres féminins suivants : Dr. Janet Vaughan, Dame Anne Loughlin, Miss Lucy F. Nettlefold et la comtesse de Limerick.

La perspective de la paix, qui commence enfin à alléger nos coeurs, nous rend nettement conscients des multiples problèmes qui devront être résolus avant que le pays ne soit prêt à produire en masse et à profiter de ses ressources au lieu de tendre à la destruction des vies et des biens ; prêt aussi à supprimer ces restrictions qui font que l'on existe au lieu de vivre. Actuellement, un de nos principaux problèmes est de savoir quelles conditions seront faites à la main-d'œuvre féminine du pays. Trois questions urgentes se posent à ce propos : Les femmes continueront-elles à être moins payées que les hommes pour un travail et un rendement équivalents ? Seront-elles obligées d'abandonner des professions lucratives du seul fait qu'elles seront mariées ? Seront-elles toujours exclues de certaines professions ou carrières ?

La question du salaire égal a été discutée depuis bien des années. Il serait bien de rappeler aux adversaires obstinés que ce principe a été admis, déjà en 1919, par un comité gouvernemental, le Comité Atkin, et que la Chambre des Communes, à deux reprises, a voté en faveur de son acceptation. Quoique bien peu de gens aient accepté ce principe, celui-ci n'est accepté en fait que par la Chambre des Communes, le barreau, la profession médicale, la presse et la scène. Il est donc encore jugé nécessaire de nommer une Commission Royale pour examiner si une extension peut être donnée au principe de l'égalité de salaire. Il est peu probable que l'on puisse trouver actuellement des arguments ou des principes de base nouveaux. La bataille a été livrée

à maintes reprises avec des munitions abondantes fournies par des préjugés de sexe, des jalousies, aussi bien que par des arguments d'ordre économique, valables ou non. Au lieu de rabâcher de vieilles polémiques, adoptons aujourd'hui une attitude d'esprit nouvelle, comme pour le suffrage féminin. C'est en abattant le mur des vieux préjugés que la victoire avait enfin été remportée et non en affirmant des principes nouveaux. Les principes de bases avaient été admis depuis des années par les gens éclairés et raisonnables. On peut prédire avec une quasi certitude que, dans une vingtaine d'années, la question de l'égalité économique pour la femme fera périr d'ennui la jeune génération et qu'elle sera aussi démodée que le suffrage féminin l'est de nos jours.

H. H.

(La fin en 3^{me} page)

Nos prud'femmes genevoises

Et l'on dira naturellement que les femmes chez nous ne tiennent pas au droit de vote puisqu'elles ont fait en nombre relativement restreint usage de celui que leur conférait cette élection réapparue après dix ans à notre horizon: 1432 électrices inscrites seulement contre le chiffre qui nous paraît considérable de 3500 en 1935! Le recul serait notoire.

— Moins qu'il y paraît si l'on examine objectivement la situation.

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos

Un anniversaire



Cliché Mouvement Féministe.
Mme Elisa SERMENT
qui va fêter le 10 juin l'anniversaire
de ses quatre-vingts ans

tenu, encouragé, recommandé, y collaborant sa plume, lui cherchant des abonnés, siégeant dans son Comité pendant de longues séries d'années; et à toute cette activité spéciale, il faut ajouter celle si vaste qu'elle a déployée dans tant d'autres domaines.

Pour les Unions de Femmes vaudoises d'abord, puisqu'elle fut successivement fondatrice et présidente de l'Union de Lausanne, puis fondatrice aussi et présidente de la Fédération des Unions de ce canton, et que le travail effectué par elle ne se mesure pas seulement en un résultat tangible, mais surtout en une inspiration sociale très large et très haute; pour notre Alliance nationale de Sociétés féminines suisses ensuite, dont elle fut secrétaire d'abord, vice-

présidente et trésorière ensuite, présidant en outre pendant bien des années la Commission d'éducation nationale. Pour la Ligue vaudoise contre la tuberculose aussi, à laquelle elle porta toujours un intérêt actif; pour la Ligue sociale d'acheteurs dans le Comité directeur de laquelle elle siégea bien des années durant; pour l'Église libre de Lausanne, dont elle fut la première femme élue au Conseil d'Église; tout ceci sans parler d'activités de moindre envergure, mais auxquelles avec un admirable désintéressement, elle consacra aussi son temps et ses peines du moment qu'elle les jugeait utiles... Ce qui m'a toujours frappé chez Mme Serment, c'est sa largeur de vue — qu'il faut, je le crois, attribuer au fait de l'éducation de ses vingt premières années à l'étranger (son père, ingénieur suisse, s'était établi à Valenciennes); c'est sa compréhension pour la solution de problèmes que dans les meilleurs romans contemporains l'on avait tendance à laisser trop facilement de côté; c'est son intérêt vivant pour les questions sociales, éducatives et civiques, touchant les femmes. Sans doute aussi ses études de garde-malade à la Source, puis à la Maison des Diaconesses à Paris, lui ont-elles donné une autre préparation que celle dont on dit se contenter nombre de ses contemporaines; et enfin et certainement, la haute personnalité d'Emma Pieczyńska, à laquelle l'attacha une amitié qui devint presque filiale au cours des dernières années de l'existence de cette pionnière, exercea-t-elle directement une influence sur elle; influence dont il est d'ailleurs facile de s'en rendre compte lorsqu'on feuillete les volumes des *Lettres* et des *Pages choisies* à l'édition desquelles Mme Serment a directement collaboré.

Ce sont donc des voeux très chaleureux et des témoignages de reconnaissante affection qui s'envolent vers elle, le 10 juin, de tous nos groupements féminins romands. Car nous toutes qui savons ce que nous devons à Mme Serment, nous aurons à cœur de le lui témoigner.

E. GD.